

Sujet: [INTERNET] chaufferie à biomasse à Plouha SARL Le Chêne Vert

De :

Date : Sat, 31 Oct 2020 21:16:06 +0100

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

je me joins aux réclamations faites par le collectif Plouha nature environnement concernant l'installation d'une seconde cheminée et l'extension du site de cette chaufferie à biomasse. En effet, nous sommes bien conscients que des projets de développement des Côtes-d'Armor sont importants pour la vie économique de cette région mais à l'heure où nous parlons de préserver le climat, l'environnement, la biodiversité, l'économie vertueuse, le recyclage...ce projet nous semble inacceptable et incohérent sur un territoire protégé et à vocation maraîchère.

Au cours de notre été nous avons eu l'immense plaisir de rencontrer Gunter Pauli et Idriss Aberkanne, invités par des plouhatins au camping de Keravel dans le but d'explorer et de soutenir une dynamique locale de repenser l'exploitations des richesses de la région non en « pompant » la nature de ses ressources mais dans le soucis de mettre en place des projets respectueux d'un environnement exceptionnel à préserver , d'une bio diversité fragile mais encore disponible et surtout la conscience de préserver le vivant sous toutes ses formes dans des projets où l'humain est impliqué en tant qu'acteur et co-créateur du monde de demain avec l'espoir de voir s' épanouir les générations futures dans un environnement sain et beau.

Nous avons tous conscience que la nature nous survivra quoi qu'il arrive, aussi avons-nous le devoir de la protéger et de protéger toutes les formes de vie; retrouver l'amour qu'avaient nos ancêtres pour vivre avec sagesse en harmonie avec la terre sans chercher à la vider de sa substance pour en tirer profit . Nous avons la chance de vivre à une époque où des tas d'alternatives sont possibles pour le bien de tous, tentons l'expérience !

Dans cette optique, nous refusons de cautionner l'industrialisation d'un espace dont ce n'est pas la vocation au profit d'une rentabilité qui va à l'encontre des lois de la nature ; comme nous refusons de manger des tomates en hiver.

Je vous demande donc de refuser la demande de la SARL le chêne vert pour l'installation de cette chaufferie à biomasse.

Cordialement